Le livret de l'éco-délégué

Charles Boulland
Jean-Marc Cimino

CANOPÉ ÉDITIONS

VS vie scolaire

Le livret de l'éco-délégué

Charles Boulland est chargé de mission éducation au développement durable (EDD) au rectorat de l'académie de Caen, formateur EDD, président de la commission « sensibilisation éducation de tous à l'environnement » de l'Union nationale des centres permanents d'initiatives à l'environnement (CPIE) et administrateur de Planèt'Ere, ONG d'EDD de la francophonie.
Jean-Marc Cimino est chef d'établissement dans l'académie de Caen. Il a été auparavant conseiller principal d'éducation et délégué académique à la vie lycéenne de 1999 à 2005. Il est également l'auteur du *Livret du délégué au lycée* et du *Livret du délégué au collège*.

Directeur de collection : Damien Durand, directeur académique adjoint des services de l'Éducation nationale du Pas-de-Calais
Directeur de publication : Didier Detalminil
Responsable éditoriale : Céline Fresquet
Maquette et couverture : Geoffrey Salles
Secrétariat d'édition : Claire Lecourt
Photographie de couverture : AVAVA © Shutterstock
Photographies intérieures : maxstockphoto © Shutterstock, Monkey Business Images © Thinkstock, Fuse © Thinkstock, mangostock © Shutterstock, absolutimages © Shutterstock, yalayama © Thinkstock, pan_kung © Shutterstock, Jan Will © Thinkstock, gbh007 © Thinkstock, Jupiterimages © Thinkstock, Kerri Jones © Shutterstock

© CRDP de l'académie de Caen – 21, rue du Moulin-au-Roy – BP 5152
14070 Caen Cedex 5

Charles Boulland
Jean-Marc Cimino

Le livret de l'éco-délégué

Guide à l'usage des collégiens et lycéens engagés dans une démarche de développement durable

CANOPÉ ÉDITIONS

VS vie scolaire

ISSN : 1623-0515
ISBN : 978-2-86618-606-7 (version imprimée)
ISBN : 978-2-240-04227-9 (version numérique)
réf. 140B4542 (version numérique)

© CRDP de l'académie de Caen, 2014
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L. 122-4 et L. 122-5 d'une part que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite ». Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie, constituerait une contrefaçon, sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

SOMMAIRE

Mode d'emploi 7
Éco-délégués : élus ou pas élus ? 8

L'ÉCO-DÉLÉGUÉ DANS SON ÉTABLISSEMENT

Préserver la planète 11
Des éco-délégués dans l'établissement, à quoi ça sert ? 13
Pour commencer... de la méthode 14

L'ÉCO-DÉLÉGUÉ : PORTE-PAROLE

S'informer 18
Animer et réussir une réunion 21

L'ÉCO-DÉLÉGUÉ : FORCE DE PROPOSITIONS ET DE DÉCISIONS

Participer au comité de pilotage 28
Être force de propositions 29
Être moteur dans la mise en place des actions 30
Communiquer 31

L'ÉCO-DÉLÉGUÉ : ACTEUR ENGAGÉ

Maintenant, action ! 34
Préservation des ressources naturelles par une consommation responsable 35
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère 49
Préservation de la biodiversité 58
Favoriser l'épanouissement de tous 64

MODE D'EMPLOI

Éco délégué

Dans ce livret, nous appellerons « éco-délégué » tout élève (élu ou non) qui s'engage au sein de son établissement dans une démarche de développement durable.
La mise en place d'éco-délégués dans les collèges et lycées concrétise la volonté de l'établissement d'associer fortement les élèves à cette démarche.
Ce livret a pour ambition d'aider les élèves engagés et leurs accompagnateurs à mener à bien leur fonction au sein de leur établissement. Des conseils, des informations vous sont donnés pour mieux mobiliser les autres élèves, les adultes et pour actionner les bons leviers.
Dans ce livret, vous trouverez des documents utiles à la compréhension des enjeux de la démarche et des fiches à compléter pour vous aider à remplir votre mission plus efficacement.
Dans la partie « L'éco-délégué : acteur engagé », des feuilles de route sont proposées pour mettre en œuvre des actions concrètes. Elles doivent permettre aux éco-délégués de s'affranchir de l'accompagnement permanent d'un adulte de l'établissement.
Ce livret a été conçu pour fonctionner avec le site internet « Éco-délégué » : pour illustrer les différents chapitres, des vidéos y sont proposées (exemples d'actions, paroles d'élèves, de chefs d'établissement, etc.).

http://paril.crdp.ac-caen.fr/_PRODUCTIONS/eco_delegues/co/Eco-delegues_web.html

⊙ ***Le site Éco-délégué, de nombreuses vidéos pour vous aider à devenir éco-délégué.***

Enfin, vous trouverez de nombreux liens vers d'autres sites et des adresses utiles pour améliorer vos connaissances, obtenir des exemples concrets dans d'autres établissements, engager une formation personnelle et construire des supports d'animation autour de la fonction d'éco-délégué.
Dans un souci de préservation de la planète, vous éviterez de photocopier ces pages ! Certaines fiches proposées ici ou sur le site « Éco-délégué » pourront, néanmoins, être imprimées ou agrandies.

ÉCO-DÉLÉGUÉS : ÉLUS OU PAS ÉLUS ?

La question se pose dans les établissements. Faut-il faire appel à candidature et procéder à des élections à l'instar des délégués de classe ou, simplement, faire émerger les bonnes volontés et rassembler les élèves volontaires au sein d'un groupe ?
L'observation dans différents établissements montre que toutes les options sont possibles.
Le passage par l'élection donne assurément plus de légitimité aux éco-délégués et est le signe d'une véritable politique de l'établissement.
Plusieurs modalités sont possibles : un éco-délégué élu par niveau de classe, un éco-délégué élu dans chaque classe avec un suppléant ou sans suppléant.
Sans vouloir établir de modèle, il est toujours préférable d'associer le plus grand nombre d'élèves à cette démarche et le passage par une élection donne l'occasion d'informer toutes les classes, de créer un moment de réflexion autour du développement durable.
Ce système représentatif permet aussi de rassembler en assemblée générale au moins un élève par classe, voire deux et, ainsi, de diffuser les informations à tous les élèves par la voie de leurs représentants.
Cela permet aussi de procéder au sein de cette assemblée générale à l'élection des élèves qui pourront siéger au comité de pilotage. Il est alors souhaitable d'élire un élève par niveau au sein du comité de pilotage.
Le système des éco-délégués ainsi constitué peut être activé de la même manière que le système représentatif habituel des délégués des élèves.

Alors, maintenant, bonne année d'éco-délégué, avec ce livret !!

L'ÉCO-DÉLÉGUÉ DANS SON ÉTABLISSEMENT

Vous avez décidé de vous engager…

… ce livret vous appartient.

NOM

PRÉNOM

CLASSE

ÉTABLISSEMENT

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TÉL.

éco délégué

PRÉSERVER LA PLANÈTE

Le saviez-vous, si les 6,5 milliards d'humains vivaient actuellement comme les Français, il nous faudrait presque deux planètes en plus ! En effet, notre Terre ne suffirait pas pour fournir, à tous, le pétrole, le fer, le bois, les aliments... que nous utilisons.

Aujourd'hui, nous prélevons rapidement tout ce qui est facilement exploitable (les poissons, le pétrole à faible profondeur, l'uranium dans les pays où il est aisé à prélever, etc.). De plus, nous prélevons tellement vite que les stocks ne peuvent pas se reconstituer !

Cette façon de faire n'est pas durable car, à ce rythme, vous ou vos enfants aurez des problèmes pour obtenir ce dont vous aurez besoin à l'avenir.

Vouloir un développement durable, c'est avant tout revoir notre façon de consommer.

Dans le cadre d'un développement durable, les pays peuvent continuer à se développer mais il faut penser différemment notre consommation. Par exemple, plus nous serons nombreux à utiliser les transports en commun, moins il faudra consommer d'espace pour les routes et plus nous limiterons nos émissions de gaz à effet de serre ; plus nous achèterons du bio, plus nous développerons une agriculture respectueuse de l'environnement ; plus nous isolerons nos logements et moins nous consommerons de pétrole, etc.

Et si nous commencions par réfléchir à ce qui nous est utile ou non avant d'acheter afin de ne pas gaspiller les ressources de la Terre ? Un exemple ? 30 à 50 % de la production alimentaire est jetée avant d'arriver dans nos assiettes. Et pourtant, combien de champs a-t-il fallu pour travailler, combien de pétrole et autres matériaux pour cultiver, transporter, transformer… ? Et ce, pour aller directement à la poubelle !

http://alimentation.gouv.fr/gaspillage-alimentaire-campagne

⊙ ***Des fiches pratiques pour moins gaspiller au quotidien.***

http://la-kolok.com/

⊙ ***La web-fiction L@-KOLOK.com met en scène quatre colocataires d'une vingtaine d'années. Le spect'acteur est confronté avec eux aux grands enjeux de notre époque : l'environnement, la santé, la consommation, l'énergie, l'alimentation...***

Forts de ces constats, en 1992, les dirigeants de 182 pays se sont réunis à Rio (Brésil) ; on était au XX^e siècle. Ils ont pris leurs agendas pour le XXI^e siècle afin d'y inscrire des programmes d'actions concrètes à mettre en œuvre en faveur de la planète et de l'humanité : l'« Agenda 21 » était créé.
Depuis, votre région, votre département, votre commune ont sans doute écrit leur propre « Agenda 21 ». Demandez-leur qu'ils vous l'expliquent !

Penser global, agir local

Vous-mêmes, élèves, vous pouvez également commencer à participer à ce développement qui ne compromet pas celui des générations à venir et respecte celui des pays qui veulent se développer.
Dans votre collège ou votre lycée, proposez des actions en faveur de la préservation des ressources de la Terre et du bien-être de tous. Devenez des éco-citoyens !
Tous ensemble, avec vous, nous pourrons changer les comportements peu respectueux des autres et de notre planète !

http://paril.crdp.ac-caen.fr/_PRODUCTIONS/eco_delegues/co/01_DD_eleves.html

⊙ ***Quelques exemples d'actions en vidéos.***

DES ÉCO-DÉLÉGUÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT, À QUOI ÇA SERT ?

Les missions de l'éco-délégué sont multiples :

- **être à l'écoute des préoccupations de ses camarades ;**
- **être force de propositions ;**
- **participer au comité (ou groupe) de pilotage ;**
- **transmettre les informations à la communauté éducative ;**
- **être moteur dans la mise en place d'actions ;**
- **représenter l'établissement lors d'événements locaux…**

On peut rassembler les multiples rôles et missions en trois grandes catégories :

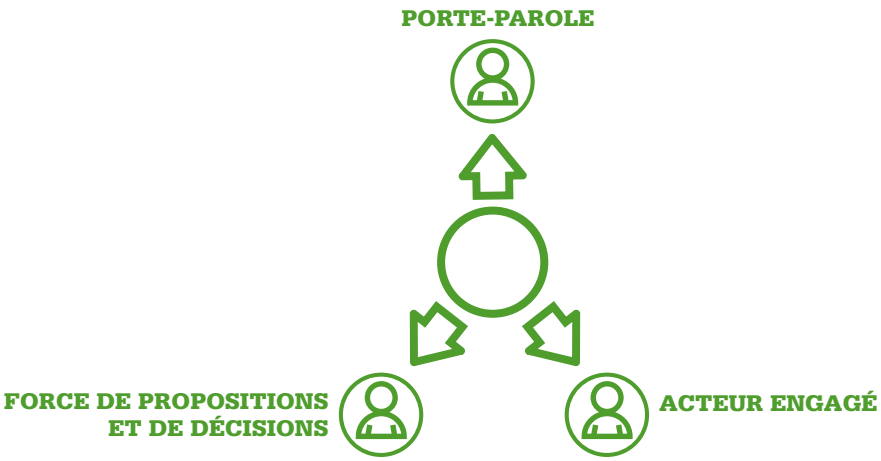

POUR COMMENCER… DE LA MÉTHODE

Des étapes incontournables

Constituer une équipe

Même si, le plus souvent, les premières actions sont à l'initiative d'un petit groupe d'enseignants ou d'élèves, mettre un établissement en démarche de développement durable n'est pas une aventure solitaire. Il convient de s'entourer de personnes motivées et ouvertes au travail en équipe. Il faut donc commencer par une phase de mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'établissement. Le but est de susciter l'adhésion et la participation du plus grand nombre. Sachez que plus vous serez nombreux et moins l'essoufflement de certains sera pénalisant pour le projet.

Appréhender les enjeux

Il est nécessaire :
- de faire prendre conscience à tous les membres de l'établissement de l'impact de leur mode de vie sur les autres et sur la planète ;
- de proposer des pistes de réflexion et d'action visant à mettre en place des changements positifs ;
- prendre le temps : il ne sert à rien de vouloir passer immédiatement à l'action. Mieux vaut se donner un peu de temps pour mettre en place une culture de travail commune entre les participants.

Établir un état des lieux

Avant de passer à l'action, il faut faire l'état des lieux de ce qui est déjà fait et inventorier les initiatives qui existent déjà dans l'établissement (groupe santé, groupe humanitaire, association d'élèves, etc.), les forces et les faiblesses. À partir de ce diagnostic, vous pourrez alors définir vos axes de progrès, vos priorités.
Quelques exemples de champs d'investigation : alimentation, biodiversité, papier, eau, énergie, déchets, respect, solidarité, etc.

http://www.eco-ecole.org/telechargements/viewcategory/25-grilles-de-diagnostic.html

⊙ ***Des exemples de fiches diagnostic sur l'alimentation, la biodiversité, les déchets…***

Évaluer la faisabilité des actions

Après avoir dressé une liste d'actions possibles à partir de votre diagnostic, il est important de rechercher des informations complémentaires afin de vérifier leur faisabilité et leur pertinence.

Planifier des actions concrètes

Après avoir approfondi ses connaissances sur les différentes actions possibles, il s'agit maintenant de sélectionner les opérations concrètes et réalistes qui seront mises en œuvre et de les structurer en un plan avec des échéances.

Agir et communiquer

Après les paroles, place aux actes. Il faut mettre en œuvre les mesures retenues dans le plan d'actions, en collaboration avec les différentes personnes concernées (personnel enseignant, administratif et technique, parents d'élèves, collectivité, associations). On doit veiller à solliciter en permanence ceux qui ne sont pas les acteurs des différentes actions afin de susciter leur intérêt, voire leur adhésion. À tout moment, il faut leur donner la possibilité de passer du statut d'observateur à celui d'acteur.
Cette sollicitation passe par une information de ce qui est mis en œuvre dans l'établissement mais aussi par une interpellation fréquente sous forme d'enquête, de boîte à idées, de « on a besoin de votre avis », etc.

Évaluer les actions

Vous devez savoir si les actions mises en place sont pertinentes. L'objectif imaginé va-t-il être atteint ? Fait-on fausse route ? L'évaluation en continu est donc indispensable, sinon vous risquez d'avoir dépensé beaucoup d'énergie pour rien et, pire, de donner une mauvaise image pour vos projets futurs en risquant de perdre la confiance des autres. Il faut donc mesurer, peser, quantifier… avant et après l'action (voir p. 30). Si les résultats ne sont pas au rendez-vous, pas de panique ! Au contraire, il faut analyser la situation : qu'est-ce qui peut expliquer ce résultat ? Quel(s) aménagement(s) faut-il faire ? Forts de cette analyse, on ajuste alors le dispositif mis en place.

Pérenniser la démarche

Vous devez garder la trace de vos actions afin de faciliter le « passage de relais » entre les classes sortantes et les nouvelles classes.
Faites inscrire le projet E3D dans le projet d'établissement. En plus de montrer qu'il est une ambition de l'établissement dans son ensemble, c'est surtout la garantie que la démarche perdurera bien après votre départ de l'établissement !

LES PERSONNES RESSOURCES

Le chef d'établissement
Son engagement est un gage de réussite car il va favoriser les échanges entre les acteurs du projet au sein de l'établissement (préparation des réunions…). Son rôle est également d'établir les partenariats nécessaires avec les élus des collectivités locales et les parents d'élèves pour trouver le soutien indispensable à un ancrage dans le territoire.
Enfin, c'est lui qui fera valider le programme d'actions intégré au projet d'établissement au cours du conseil d'administration du collège ou du lycée. Sans son concours et son adhésion, le projet peut-il raisonnablement perdurer ?

Le gestionnaire
Le gestionnaire gère le budget de l'établissement, traite les factures et passe les contrats. Il détient de précieuses informations sur l'énergie, l'eau, les achats, les déchets… Le gestionnaire aura un rôle essentiel dans la phase d'enquête et de diagnostic ainsi que dans les aspects financiers du programme d'actions. Le gestionnaire est donc indispensable à la démarche.

Les services techniques
Les ouvriers professionnels ont une très bonne connaissance des bâtiments et des équipements et assurent la gestion technique des énergies (éclairage, chaleur), de l'eau, des déchets.
Ils sont les interlocuteurs prioritaires pour toutes les questions techniques.

Le conseiller principal d'éducation (CPE)
À la vie scolaire, vous trouverez des conseils sur l'organisation des événements et des informations sur la citoyenneté dans l'établissement.
Fort de son expérience en matière de formation et de suivi des délégués, le CPE pourra être en charge de l'équipe des éco-délégués, de leur formation, de l'animation du groupe.

Les délégués de classe au collège et au lycée et ceux du conseil de la vie lycéenne (CVL)
En s'appuyant sur des structures existantes dans l'établissement, on pourra gagner du temps et de l'efficacité : des groupes d'élèves existent déjà et ils n'ont pas forcément beaucoup de projets !

Le coordonnateur académique EDD
Contactez votre rectorat afin de bénéficier de son accompagnement. Il vous conseillera, entre autres, sur les ressources disponibles dans votre territoire, vous mettra en relation avec d'autres établissements…

L'ÉCO-DÉLÉGUÉ : PORTE-PAROLE

S'INFORMER

Des actions sont déjà menées dans l'établissement ? Un projet est déjà en cours de réalisation ? Un groupe d'élèves est déjà constitué ?
Avant toute chose, ces informations doivent être collectées car il serait contre-productif d'ignorer ceux qui font (ou ont fait) déjà quelque chose (voir fiche d'aide n° 1 p. 19).
Ensuite, il faudra identifier les besoins des autres pour pouvoir justifier le bien-fondé de vos actions. En effet, vos projets auront d'autant plus de chance de réussir qu'ils correspondront à une attente du plus grand nombre.
Pour connaître les préoccupations et les idées des autres élèves de votre classe et de votre établissement sur un sujet précis (par exemple sur le thème du gaspillage alimentaire), vous devez enquêter (voir fiche d'aide n° 2 p. 20).
Sachez que le fait de répondre à un questionnaire va interpeller ceux qui sont sollicités. De plus, ils seront à nouveau intéressés par le sujet quand vous leur transmettrez les résultats. Ils liront alors plus attentivement vos propositions d'actions.

Faire des enquêtes

État des lieux

L'établissement est-il engagé dans une démarche de développement durable ? Si oui, depuis quand ?

Quelles sont les actions engagées dans l'établissement ?

Combien de personnes sont impliquées dans les projets ?

Adultes : ..... Élèves : .....

Existe-t-il un comité ou un groupe de pilotage E3D ?
Si oui : date de la prochaine réunion .....
Consultation des comptes-rendus des dernières réunions : informations principales

À qui peut-on s'adresser pour s'engager dans une action ?

Une formation des éco-délégués est-elle envisagée ?.....
Si oui : quelle forme prend cette formation, quand aura-t-elle lieu ? .....
.....
Si non : qui pourrait la dispenser ?
Au sein de l'établissement : .....
Avec quel partenaire extérieur ? .....

FICHE D'AIDE N° 2

Modèle de fiche d'enquête

Sujet :

Vous avez la parole

Âge : Niveau :

Te sens-tu concerné par ce type d'action ? Pourquoi ?

Trouves-tu qu'il y a déjà des actions engagées dans l'établissement en ce qui concerne ..... ?

Y a-t-il quelque chose que tu souhaiterais faire personnellement dans l'établissement à ce sujet ?

Quelle action te semblerait vraiment utile dans notre établissement ?

Es-tu prêt à y participer ? Si oui,

Nom : ..... Prénom : .....

Classe : ..... Tél. : .....

E-mail : .....

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire, cela va nous permettre de proposer des actions efficaces.

Enquête à remettre à .....

ou à déposer dans la boîte .....

Les éco-délégués de la classe

Pensez à la possibilité de réponse en ligne, ce qui évite de consommer du papier

ANIMER ET RÉUSSIR UNE RÉUNION

Une bonne information

Prévenez à l'avance de la date, du lieu et de l'objet de la réunion : une première fois un mois avant (pour faire parler !) et une deuxième une semaine avant (voir fiche d'aide n° 3 p. 23). Faire une affiche illustrée pour attirer l'attention.

Voir modèle d'affiche sur le site « Éco-délégué ».

Une bonne disposition de la salle

Pour que chacun se voie et s'entende, disposez les chaises un quart d'heure avant le début de la réunion en cercle, en fer à cheval… Tout doit être prêt quand les premiers participants arrivent.

Un ordre du jour léger

L'ordre du jour, c'est la liste des sujets à aborder. Pour la première réunion, un seul : création ou non d'un comité ou groupe de pilotage pour agir dans l'établissement en faveur d'un développement durable.

Laisser les autres s'exprimer

Vous présenterez votre projet ou (et) vous ferez le compte-rendu de votre dernière rencontre avec tel ou tel partenaire, en dix minutes maximum.
Ensuite, donnez la parole pour recueillir les critiques et les propositions des personnes présentes dans la salle.
Avant de commencer la discussion, indiquez qu'il faut lever la main pour que vous donniez la parole ; sinon tout le monde parle en même temps et on ne comprend plus rien. Attention, il faudra bien veiller à regarder qui lève la main avant l'autre pour ne pas décourager certains de vos camarades.
De temps en temps, reprenez la parole pour faire un bilan de ce qui vient d'être dit. Cela permet de retrouver le calme et de relancer la conversation en posant une nouvelle question à votre auditoire.

Si vous avez des difficultés à reprendre la parole car tout le monde parle en même temps, faites comme le juge au tribunal, prenez un objet qui fait un bruit fort et court (une clochette, une trompette de stade…). Au début de la réunion, vous aurez pris soin d'en préciser l'usage.

Une animation à deux

Il faut être au moins deux pour donner la parole et poser des questions. Pour les premières, faites-vous aider par un adulte (qui ne doit cependant pas prendre votre place).

Une prise de notes

Il faut bien noter ce qui aura été dit car c'est autant de pistes de travail pour la suite. Au moins deux camarades doivent être chargés de cette prise de notes. L'un écrit sur un tableau les idées principales et l'autre prend les notes pour garder la mémoire des échanges. En effet, par la suite, vous aurez à approfondir ce qui a été dit et vous pourrez le faire grâce à ces notes (voir fiche d'aide n°4 p. 24).

Fin de la réunion

Même si la discussion est très fertile, prévoyez de la terminer dix minutes avant la fin de la réunion. En effet, vous devez atteindre votre objectif de constituer un groupe « action ..... » ou de lister un certain nombre d'actions possible ce jour-là.

Ne laissez pas partir les autres sans leur demander de s'engager : faites lever la main des volontaires, prenez leur nom. Une fois sortis de la salle, ils pourraient ne plus être aussi enthousiastes car repartis dans leurs préoccupations quotidiennes.

Qui s'engage ?

NOM - PRÉNOM	CLASSE	ADRESSE E-MAIL	TÉLÉPHONE

Donnez la date de la prochaine réunion et le lieu.

DATE	
HORAIRE	
LIEU	

Invitation à une réunion

Les éco-délégués vous invitent à une réunion d'information

le : _____ à : _____ h _____

en salle : _____

Thème :

.....

.....

Pour nous contacter : .....

FICHE D'AIDE N° 4

Avec cette fiche, vous préparez les éléments de restitution du groupe et pouvez efficacement jouer le rôle de porte-parole.

Synthèse de la réunion

Nombre de présents Date

Sujet(s) abordé(s)

Nombre d'élèves se sentant concernés par ce sujet

Réflexions et suggestions

Propositions d'actions concrètes éventuellement faisables

Une technique pour faire participer tous les élèves d'une classe

Pour recueillir les préoccupations et les idées des élèves de votre classe, vous pouvez utiliser la technique de l'élaboration progressive. Il faut prévoir une séance d'une heure, avec l'aide d'un professeur ou d'un autre adulte.

Première phase (15 min)

Les éco-délégués proposent un temps d'échange par groupes de quatre élèves. Chaque groupe doit proposer des idées et des actions.

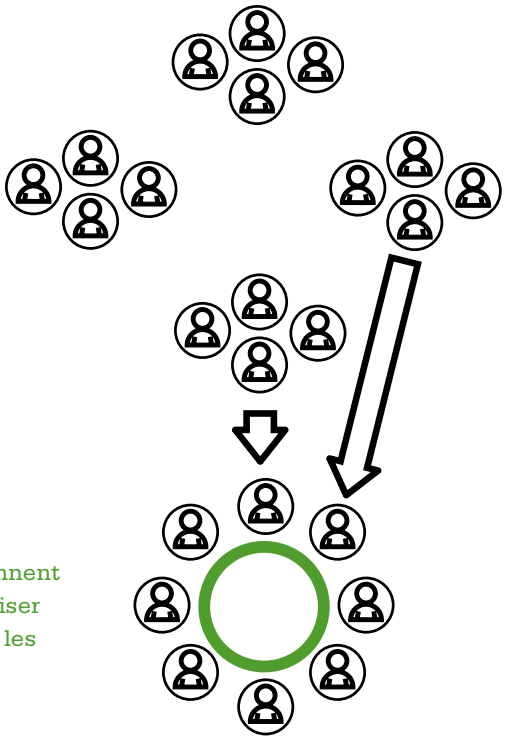

Deuxième phase (15 min)

Les groupes de quatre élèves fusionnent en groupes de huit élèves pour réaliser un panneau qui reprend les avis en les regroupant.

Troisième phase (20 min)

Chaque groupe de huit élèves présente à la classe entière sa réalisation.

Quatrième phase

Les éco-délégués concluent la séance.

Les trois ou quatre synthèses serviront de support aux éco-délégués.

L'ÉCO-DÉLÉGUÉ : FORCE DE PROPOSITIONS ET DE DÉCISIONS

PARTICIPER AU COMITÉ DE PILOTAGE

Un comité de pilotage (Copil), c'est quoi ?

C'est un groupe de personnes qui veillent au bon déroulement d'un projet.
Ce comité se donne pour triple mission :
– de définir des orientations ;
– de faire des propositions d'actions ;
– d'évaluer les actions menées.

Composition

La composition peut être variable. C'est le chef d'établissement qui le préside ou a confié cette mission par délégation. Toutes les personnes concernées par le projet de développement durable y sont représentées, les éco-délégués aussi. Un éco-délégué par niveau de classe, par exemple, permet à trois ou quatre d'entre vous d'y siéger.

Nom - Prénom	Fonction

Comment jouer pleinement son rôle ?

Toute réunion se prépare et, avant de siéger au comité de pilotage, il sera utile de faire une synthèse des avis des autres éco-délégués, des personnes interrogées par sondage (voir « L'éco-délégué : porte-parole », p. 18 à 25).

Pour une participation du plus grand nombre, une assemblée générale des éco-délégués peut précéder chaque réunion du comité de pilotage. À cette occasion, les « pilotes » doivent rassembler et mettre en forme les propositions faites par cette assemblée générale.

Être efficace et crédible au comité de pilotage

Vous ne serez véritablement efficace dans cette instance que si vous disposez des bonnes informations et si vous vous positionnez en tant que porte-parole du plus grand nombre.

ÊTRE FORCE DE PROPOSITIONS

Faire des propositions et engager un groupe ou tout l'établissement dans une action, voilà la mission la plus importante qui est donnée aux éco-délégués. Pour cela, il faut bien distinguer ce qui est faisable de ce qui ne l'est pas et mesurer la durée de l'action.

L'action proposée est recevable si :

1. elle est faisable, c'est-à-dire si elle peut être mise en œuvre avec les moyens (humains, matériels et financiers) dont dispose le groupe ou l'établissement ;
2. elle répond à des besoins exprimés (par les élèves et adultes de l'établissement consultés, par le comité de pilotage, etc.) ;
3. sa mise en œuvre est simple et visible par tous.

Notez ici les actions proposées par le groupe de travail ou le Copil.

Actions envisagées	Durée de l'action	Acteurs concernés	Coût estimé

ÊTRE MOTEUR DANS LA MISE EN PLACE DES ACTIONS

Quelques actions ont été décidées, il faut maintenant les mettre en œuvre.
Il y a des actions ponctuelles comme la collecte de jouets et il y a des actions dans la durée comme le tri des déchets.
Être moteur, c'est non seulement agir mais aussi s'assurer que les autres agissent.
Pour convaincre et impliquer les autres, il faut donner des résultats, évaluer régulièrement.
L'éco-délégué doit pouvoir relayer, auprès des autres élèves et des adultes, l'efficacité d'une action.

Voici un exemple d'évaluation.

Trier le papier — Action

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	**Total sur 5 mois**
kg	kg	kg	kg	kg	kg

avant action

Février	Mars	Avril	Mai	Juin	**Total sur 5 mois**
kg	kg	kg	kg	kg	kg

après action

après action de sensibilisation

Poids du papier collecté — **Total** kg

COMMUNIQUER

Si vous ne montrez pas régulièrement ce que vous faites, les autres ne peuvent pas s'intéresser à votre projet. Vous aurez vite l'impression que tout le monde se moque de votre travail, vous vous sentirez seul(s) et vous vous démotiverez. Il faut créer, auprès de vos camarades et des adultes de l'établissement, l'envie d'en savoir plus, de vous rejoindre ou tout simplement d'apporter leurs idées. Demandez au responsable de l'affichage de l'établissement une vitrine pour informer sur les actions en cours, mettre les comptes-rendus des rencontres. Votre information doit comporter peu de lignes (cinq ou six). Il faut expliquer régulièrement ce qui a été fait et les actions envisagées. Si possible, il faut changer l'information toutes les semaines car sinon plus personne ne regardera cet affichage.
Sur cette communication, notez à chaque fois :

Pour en savoir plus

Contactez
(nom des élèves responsables du projet)

Si quelqu'un vous interpelle, n'oubliez pas de prendre son nom et de l'inviter à votre prochaine réunion.
Communiquez aussi de façon plus originale pour toucher ceux qui ne lisent pas les panneaux d'information :
– utilisez le réseau TV s'il y en a un dans votre établissement ;
– faites passer vos informations sous forme d'un quizz, sous forme d'une feuille format A3 que vous placez sur les plateaux du self au moment des repas (prévoir d'être au moins deux pour le faire). Les résultats sont communiqués par affiches ou, mieux, par le réseau TV de l'établissement.

L'ÉCO-DÉLÉGUÉ : ACTEUR ENGAGÉ

MAINTENANT, ACTION !

Cette partie du livret va vous proposer des pistes d'actions possibles en matière de développement durable dans votre établissement, vous permettre d'organiser vos projets et d'en garder la trace.
Pour vous aider, les idées ont été rangées en catégories, appelées finalités, qui s'inspirent de celles choisies par les 182 pays qui se sont réunis à Rio en 1992 pour… faire la même chose que vous ! Eh oui !

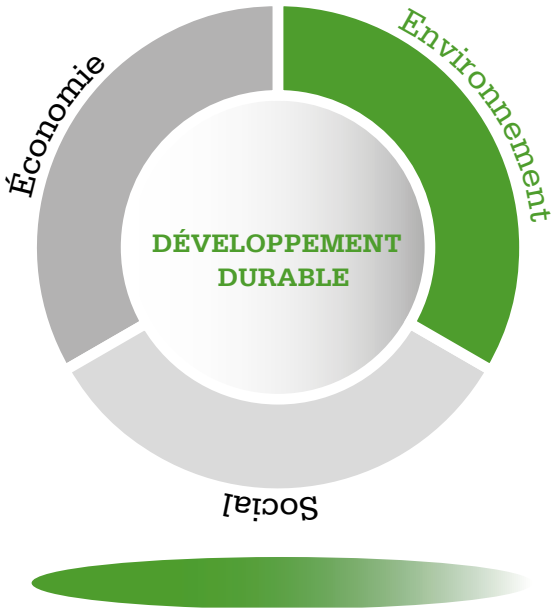

http://www.ac-caen.fr/environnement-educatif_109_education-au-developpement-durable.html#ancre_3

Les finalités du développement durable déclinées dans les établissements scolaires.

PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES PAR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

Tous les produits que l'on achète ont besoin de matières premières, d'énergie et de transport pour être fabriqués. Ils ont donc tous un impact sur l'environnement : raréfaction des matières premières, pollutions de l'air et de l'eau, destruction d'espaces naturels et de la biodiversité, renforcement de l'effet de serre… En fonction de ce que l'on achète, on va donc, plus ou moins, détériorer l'environnement.

Et si on se posait la question de savoir quelle Terre on veut laisser à ceux qui viendront après nous ? On n'y pense pas toujours mais en faisant des achats, on participe ou non à la destruction de la planète !

Pour être un citoyen responsable, quand on achète un produit, il faut donc penser à ce qui se cache derrière sa fabrication.

A-t-elle nécessité :

– beaucoup d'eau, qui sera alors vraisemblablement polluée ?

– beaucoup d'énergie ? La plupart du temps, elle est produite à partir de pétrole, de charbon, d'énergies fossiles. Mais c'est aussi une fabrication d'énergie qui émet beaucoup de gaz à effet de serre ;

– des matériaux rares qui vont finir par manquer pour les générations à venir ?

– de détruire des espaces naturels ? Par exemple, la plantation de palmiers pour produire l'huile de palme est une des principales causes de la destruction des forêts primitives ;

– beaucoup de transports avant d'arriver jusqu'à nous ? D'où le gaspillage de pétrole, l'émission de gaz à effet de serre, la pollution de l'air...

Mais aussi, la fabrication de ce produit a-t-elle nécessité :

– des substances dangereuses pour l'homme ?

– des conditions de travail indignes pour les salariés ?

– le travail d'enfants ?

Mais encore :

– que deviendra ce produit après usage ? Sera-t-il polluant? Pourra-t-on le réutiliser, le recycler ?

Alors maintenant que vous en avez plus conscience, allez-vous continuer à acheter n'importe quoi ? À usage égal, n'y a-t-il pas un meilleur produit ? Vous, éco-délégués, vous pouvez inciter les autres élèves et les adultes de votre établissement à devenir des consommateurs responsables !
Pour en savoir plus :

http://ecocitoyens.ademe.fr/sites/default/files/guide_ademe_consommer_mieux.pdf

⊙ ***Guide pour comment acheter et consommer mieux.***

Un exemple d'action : agir sur la consommation de papier

Le saviez-vous ? Un quart de nos poubelles est constitué de cartons et de papiers, soit environ 90 kg par personne et par an. Si vous êtes quatre à la maison, votre famille jette environ 360 kg de papiers par an ! Et si vous faisiez le calcul pour votre établissement scolaire, votre commune, pour la France !
Pas si grave me direz-vous, je recycle ! Oui mais… quand on fait le calcul, le pourcentage de récupération avoisine seulement les 50 % en France.
On doit donc considérer que la moitié des papiers et cartons fabriqués part à la poubelle. Quel gaspillage ; non ?
De plus, la plupart du temps, ils sont enfouis dans des décharges, vastes trous que l'on rebouche. Ils y sont tellement tassés qu'ils ne se dégradent quasiment pas.

Tri sélectif, « peut mieux faire »

Des idées

Mettre en place une collecte de papier dans les classes et là où il y a des photocopieuses. Pour cela, mettre une boîte bien reconnaissable que l'on peut décorer avec une affichette d'information.
Organiser la collecte une ou deux fois par semaine.

Mes idées pour recycler plus de papier au collège ou au lycée

Et nous, les éco-délégués, comment convaincre les autres élèves ?

Et si on achetait du papier recyclé ?

On appelle papier recyclé un papier fabriqué à partir d'au moins 50 % de fibres de cellulose issues de la récupération de papiers et de cartons. Les vieux papiers sont collectés, déchiquetés, filtrés, repulpés puis éventuellement désencrés.
Pour éviter le rendu jauni ou grisé du papier recyclé, il peut être blanchi. Cette opération est désormais possible sans avoir recours au chlore et elle est réglementée par des normes : TCF « Totally Chlorine Free » et ECF « Elementary Chlorine Free ». Ces procédés d'éclaircissement de la pâte à papier permettent un rejet des eaux usées sans dioxine (molécule très toxique pour les animaux et l'homme).

Intérêt du papier recyclé

Soixante litres d'eau sont utilisés pour obtenir un kg de papier non recyclé ; ces 60 litres sont donc pollués (pour extraire la cellulose du bois). Même si on nettoie cette eau, il reste toujours des polluants dedans. Avec le papier recyclé, on économise plus de 80 % d'eau.
Une tonne de papier nécessite 2 à 3 tonnes de bois. Avec le papier recyclé, une tonne de vieux papiers permet d'obtenir… 900 kg de papier recyclé. Jusqu'à 5 000 kWh d'énergie sont nécessaires pour produire une tonne de papier, soit l'équivalent de la consommation annuelle de deux ménages (hors chauffage et eau chaude). Avec le papier recyclé, cette consommation est divisée par deux.

Au vu de ces avantages, comment faire acheter plus de papier recyclé à l'établissement ?

Comment faire acheter plus de papier recyclé ?

Avec l'aide des adultes de l'établissement (qui peuvent être des parents d'élèves), vous pouvez organiser une commande groupée pour les cahiers et les feuilles de classeur. C'est moins cher quand on achète en quantité et plus pratique ; pas besoin d'aller dans les magasins (voir fiche d'aide n°7 p. 40).

Première étape

Pour convaincre les adultes, il faut avoir des arguments et connaître les prix. Pour cela, il faut téléphoner aux fournisseurs de papier, de cahiers pour connaître le prix d'un achat en nombre et, ainsi, comparer les prix (voir fiche d'aide n°8 p. 41). Par exemple, pour 1000 cahiers de 96 pages, 21 x 29,7 cm en papier recyclé (ou autres formats et quantités).

Deuxième étape

Comparer ces prix avec ceux du même produit qui n'est pas en papier recyclé dans un hypermarché (voir fiche d'aide n° 8 p. 41), là où la plupart des parents achètent les fournitures scolaires.

Troisième étape

Convaincre adultes et élèves de l'établissement. Penser aux représentants des parents d'élèves car ce sont eux qui achètent et demander à les rencontrer.
Il faut expliquer pourquoi utiliser du papier recyclé (voir p. 38) et montrer que le prix d'un achat en nombre est très intéressant (résultat de l'enquête auprès des fournisseurs).
Il faut d'abord faire prendre conscience du problème. Pour cela, vous devez transmettre des explications, des données pour qu'élèves et adultes comprennent qu'on ne peut pas continuer comme actuellement. Pour qu'ils les lisent, il faut que l'information soit courte (même si vous devez en savoir beaucoup plus pour répondre à leurs questions). Vous pouvez alors faire des affiches, utiliser le réseau TV de l'établissement ou le site internet de l'établissement, créer un blog…
Une fois les adultes convaincus, il est nécessaire de récapituler et informer ensuite sur ce qui sera fait (voir fiche d'aide n° 9 p. 42).

Les photocopies

Maintenant passez aux photocopies de l'établissement !
Vous allez peut-être entendre : « le papier recyclé est de moins bonne qualité, il y a plus de bourrage à la photocopieuse ». Si c'était vrai, il y a une vingtaine d'années, ça ne l'est plus aujourd'hui mais les vieilles idées ont la vie dure !
Comment convaincre le chef d'établissement, le gestionnaire d'utiliser du papier recyclé pour les photocopies ?
Renseignez-vous auprès d'organismes importants qui n'utilisent plus que du papier recyclé et qui, pourtant, ne rencontrent aucun problème particulier avec leurs photocopieurs (voir fiche n° 10 p. 43). Par exemple, téléphonez à la Dreal de votre région (direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), à votre conseil régional en expliquant l'objet de votre demande avec les réticences que vous avez rencontrées dans votre établissement.

FICHE D'AIDE N° 7

Acheter du papier recyclé : quoi ? qui ?

Nous choisirons d'acheter en nombre un (ou plusieurs) produit(s) en papier recyclé qui est (sont) :

Comment seront distribués les objets achetés par chaque famille ?

Un autre éco-délégué fera l'enquête auprès de tous les parents pour savoir qui veut en acheter. Qui ?

Un adulte fera la commande. Qui ?

Et nous, éco-délégués, comment inciter les autres élèves à préférer le papier recyclé ?

Acheter du papier recyclé

Nom du fournisseur n° 1

Nom et n° de téléphone de la personne contactée

Détail du produit demandé

Prix pour un achat de 1000 produits (ou autre nombre)

Nom du fournisseur n° 2

Nom et n° de téléphone de la personne contactée

Détail du produit demandé

Prix pour un achat de 1000 produits (ou autre nombre)

Nom du fournisseur n° 3

Nom et n° de téléphone de la personne contactée

Détail du produit demandé

Prix pour un achat de 1000 produits (ou autre nombre)

Comparaison du même produit en papier non-recyclé

Hypermarché de : Prix : .

Hypermarché de : Prix :

FICHE D'AIDE N° 9

Faire acheter du papier recyclé

Pour que les autres se sentent plus concernés, transformez une partie des données générales pour qu'elles correspondent à leur propre vie, par exemple en utilisant les résultats d'une enquête ou par la formule « le saviez-vous ? ». Vous devez rechercher d'abord ce qui vous intéresse, vous étonne, vous interpelle (ex. : kg de papier utilisés par chaque élève en un an, kg de papiers jetés dans l'établissement… du coup, combien de litres d'eau pollués, d'énergie perdue par leur fabrication, etc).

Faites une enquête (voir « L'éco-délégué : porte-parole », p. 18 à 25).

Les résultats sont communiqués par affiches ou, mieux, par le réseau TV de l'établissement.

Mes idées pour faire acheter plus de papier recyclé

Papier recyclé et photocopieuses

Nom de l'organisme

Nom de la personne qui me renseigne

N° de téléphone

Combien de photocopies par an ou nombre de ramettes ou de kilogrammes de papier recyclé acheté (environ)

Toutes les photocopies sont-elles faites avec du papier recyclé ?

Y a-t-il plus de problèmes de photocopieuses avec le papier recyclé qu'avant ?

FICHE D'AIDE N° 11

Valoriser le papier qui est jeté

Une idée

Qu'il y ait beaucoup de papier recyclé ou non, de toute façon, il finira un jour à la poubelle. Pour préserver les ressources de la Terre, il faut apprendre à donner une seconde vie aux objets que nous jetons. Cherchez les bonnes idées pour réutiliser !

Dans certains établissements, les feuilles de papier qui ne sont écrites que d'un côté sont ramassées non chiffonnées et recollées pour faire des carnets ou des cahiers de brouillon en utilisant les versos.

Mes idées pour réutiliser le papier au collège ou au lycée

Et nous, les éco-délégués, comment convaincre les autres élèves ?

Consommer moins de papier

Recyclé ou non, la meilleure solution n'est-elle pas de consommer moins de papier ?

Des idées

Utiliser un tableau d'affichage pour faire circuler l'information en interne.
Ne pas imprimer les courriels.
Avant de jeter des feuilles qui ne sont utilisées qu'au recto, utiliser le verso pour les notes manuscrites.

Mes idées pour utiliser moins de papier

Et nous, les éco-délégués, comment convaincre les autres élèves ?

Il n'y a pas que le papier dont nous pouvons nous préoccuper

Pour préserver les ressources de la Terre et ainsi limiter le gaspillage de matières premières, d'énergie et les pollutions, vous pouvez agir sur d'autres produits. Recherchez d'autres exemples de produits que tout le monde achète. Renseignez-vous sur ce qu'il faut faire pour les fabriquer et surtout trouvez des idées pour acheter mieux, éviter le gaspillage, réutiliser ou recycler.

Quelques pistes de produits sur lesquels travailler : les jeux électroniques, les cartouches d'encre, les téléphones portables, le contenu d'une trousse, les vêtements… Mais aussi l'eau, la nourriture...

En suivant l'exemple du papier qui a été détaillé, il faut se poser des questions sur leurs conditions de fabrication (voir fiche d'aide n° 13 p. 47). Quand vous aurez les réponses, demandez-vous s'il n'y a pas un meilleur produit pour la planète qui vous rendrait les mêmes services : devenez alors des « éco-consommateurs » !

Mon choix de produit

Nom du produit

Résultat des recherches sur l'origine du produit et les conditions de sa fabrication

Des idées pour acheter différemment

Des idées pour éviter de gaspiller (consommer moins ou réutiliser)

Des idées pour mieux le récupérer (quand on va le mettre à la poubelle, comment mieux organiser la collecte ?)

Et nous, les éco-délégués, comment convaincre les autres élèves ?

D'autres exemples d'actions pour préserver les ressources de la Terre

• Limiter la consommation d'eau : mettre en place une équipe responsable de l'eau pour fermer les robinets, signaler au plus vite les fuites, installer des économiseurs d'eau ; récupérer l'eau de pluie ; limiter la pollution de l'eau : faire une information sur les mauvaises pratiques, faire intervenir l'Agence de l'eau, mais aussi indirectement en favorisant le bio, le papier recyclé, etc.
• Chercher des solutions pour moins gaspiller l'énergie, la nourriture à la cantine ; créer une bourse aux livres, etc.
• Rechercher des produits rechargeables, réparables, ayant le moins d'emballage possible et en faire la promotion, voire organiser une vente groupée ; éviter les produits à usage unique comme les gobelets jetables, etc.
• Réutiliser les jouets ; fabriquer des meubles en carton, etc.
• Valoriser les déchets : mettre en place un compost, etc.
• Trier les déchets : ne pas laisser partir à la poubelle tout ce qui peut être recyclé. En partenariat avec un spécialiste, mettre en place une récupération de piles (très toxiques dans la nature), de papier, de feutres, stylos, etc.
• Achats favorisant une agriculture et une pêche respectueuses de l'environnement (bio, agriculture durable, fruits et légumes de saison, produits locaux, label pêche durable…), etc.

Des actions dans les établissements

http://developpementdurable.ac-dijon.fr/spip.php?article57

⊙ ***Rubrique « Établissements en démarche de développement durable ». Des présentations d'actions concrètes dans les établissements.***

http://www.ac-caen.fr/environnement-educatif_109_education-au-developpement-durable.html

⊙ ***Rubrique « Exemples d'actions » puis « Déchets ». Des présentations d'actions concrètes dans les établissements.***

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Il est aujourd'hui avéré que l'essentiel de l'augmentation des températures moyennes au cours du XX^{e} siècle est dû à l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre engendrées par l'homme (rapports du groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat-Giec).

Les modes de transport et de déplacement, la production industrielle, la construction et la gestion des bâtiments, l'agriculture, la production et l'utilisation d'énergie, la production et le traitement des déchets, sont les principaux secteurs d'émission de gaz à effet de serre sur lesquels il nous faut agir rapidement de manière individuelle et collective.

Les gaz qui constituent notre atmosphère agissent comme une véritable serre. En effet, cette couche de gaz emprisonne une partie des rayonnements du soleil, ce qui réchauffe notre planète. Sans cet effet de serre, la température moyenne de la Terre serait en dessous de – 18° C au lieu des + 15° C actuellement !

Mais ce phénomène est maintenant déréglé par l'homme. En effet, la plupart de nos activités s'accompagnent d'un rejet de gaz qui viennent renforcer cet effet de serre : notre planète devient de plus en plus chaude.

Les conséquences ?

– L'augmentation de la température des océans va élever le niveau des mers (principalement à cause de la dilatation de l'eau), ce qui va inonder de grandes parties du globe. Malheureusement, c'est au niveau des côtes et des fleuves que la population est la plus nombreuse. Des millions de personnes devront quitter leur région !
– L'augmentation globale de la température de la Terre va dérégler les circulations planétaires de l'air mais aussi de l'eau des océans ; les climats vont être déréglés. Ceux que nous connaissons actuellement vont être modifiés et, pour l'instant, on ne sait pas trop ce qui va se passer ! Par exemple, certains scientifiques envisagent des hivers très froids et des étés caniculaires au nord de la France…
– L'augmentation de la température globale et les dérèglements climatiques vont affecter la faune et la flore. Certaines espèces ne seront plus adaptées à vivre là où elles sont actuellement. En agriculture, on envisage déjà de changer les cultures sur le territoire français.

Des solutions ?

Vous le savez, pour chaque problème, il existe une ou des solutions. Si nous agissons pour limiter l'émission des gaz à effet de serre due à l'homme, nous pourrons au moins ralentir le réchauffement global de la planète et nous donner plus de temps pour nous adapter.
Un Français émet, en moyenne, 9 tonnes de CO_2 par an, un des principaux gaz à effet de serre que nous rejetons. Or, pour éviter que le climat ne se dérègle davantage, il faudrait diviser par quatre nos émissions de CO_2 d'ici à 2050.
Alors, allez-vous faire quelque chose ou attendez-vous que d'autres fassent à votre place ?
Vous, éco-délégués, entraînez les autres élèves et les adultes de votre établissement à agir pour diminuer les émissions humaines de gaz à effet de serre.

http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-essentiel.html

⊙ ***Des explications sur l'effet de serre et l'impact des activités humaines.***

Un exemple d'action : favoriser le vélo pour le déplacement

Le secteur des transports est la première source de gaz à effet de serre d'origine humaine en France avec plus de 25 % des émissions nationales.
Le transport routier est à l'origine de 91 % des rejets du secteur et ce sont les rejets issus des voitures qui remportent la palme d'or avec 75 % des rejets !
Si vous voulez vraiment participer à la réduction des émissions humaines de gaz à effet de serre, vous devez réfléchir à l'utilisation de la voiture de vos parents.

Développer l'utilisation du vélo pour venir au collège ou au lycée

On va peut-être vous dire : « les élèves (et adultes) ne sont pas intéressés ; la preuve, regardez, il n'y a que cinq ou six vélos au garage à vélos ».
D'accord, mais c'est peut-être parce que rien n'est fait jusqu'à présent pour encourager la pratique du vélo ! La preuve, en Allemagne, la plupart des élèves viennent à l'école à vélo. Ce n'est pas parce qu'ils sont différents de nous, qu'il fait plus beau… donc c'est parce que, là-bas, il existe beaucoup de pistes cyclables sécurisées.
On va peut-être vous dire aussi : « faire des pistes cyclables, ce n'est pas possible ». Oui, nous savons qu'il faut de l'argent pour les créer et donc du temps. Mais si on ne commence jamais la réflexion, dans dix ans, on en sera au même point qu'aujourd'hui !

Les étapes du projet

Première étape : les personnes à contacter

La réalisation de pistes cyclables est à la charge des collectivités territoriales (commune, intercommunalité, département et région). Le plus simple est de téléphoner à la mairie de votre établissement pour vous renseigner sur qui fait quoi dans le domaine de la « politique vélo » (voir fiche d'aide n° 14 p. 54).

Vélibus, caracycle, vélobus…

Dans certains cas, ce ne sont pas les pistes cyclables qui posent problème. Les parents ont peur de voir leur enfant seul, en particulier à la tombée de la nuit en hiver.

Pour circuler en toute sécurité, il existe un moyen : inventer une ligne de bus avec des arrêts et des horaires bien identifiés mais où ce n'est pas un autocar qui arrive ! À la place, des élèves à vélo qui sont accompagnés d'adultes volontaires. Vous n'avez plus qu'à prendre la file !

Ce système de ramassage scolaire emprunte des itinéraires bien définis conçus pour être sûrs, rapides et directs. À l'image des bus scolaires, il doit avoir des horaires de passage fixes.

Pour mettre en place un tel projet, il faudra des parents volontaires.

Le plus efficace sera de rencontrer l'association de parents d'élèves en présence d'un expert de l'Ademe pour voir si ce projet est possible au moins pour certains secteurs (voir fiche d'aide n° 15 p. 55).

http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=17411

⊙ ***Pour en savoir plus, vous pouvez contacter l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) de votre région.***

Accueil des cyclistes dans l'établissement

Même si les pistes cyclables sont bien développées autour du collège ou du lycée, la réussite des déplacements à vélo nécessite un endroit, si possible couvert, bien identifié pour ranger les bicyclettes. Un élève qui ne se déplace pas à vélo n'aura rien à y faire, ce qui diminuera les risques de vandalisme.

Pour savoir si c'est possible, il est nécessaire de rencontrer le chef d'établissement. Prendre des notes pour ne pas oublier ou transformer ce qui aura été entendu (voir fiche d'aide n° 16 p. 56).

Deuxième étape : création d'un groupe de travail

Inviter élèves et adultes à créer un groupe de travail « déplacements à vélo » pour faire des propositions à la collectivité et à l'établissement (voir fiche d'aide n° 3 p. 23).

Troisième étape : propositions possibles

• Pour les trajets maison-établissement

En fonction de l'endroit où vous habitez, sur des cartes, vous pouvez mettre en couleur verte les axes qui arrivent près de l'établissement et qui ne sont que des chemins empruntés par des piétons ou des engins agricoles : ils pourraient être des voies idéales pour les vélos ; avec une autre couleur, les petites routes à l'écart de grandes voies de circulation, y compris les passages

dans les lotissements et ainsi de suite jusqu'à colorier en rouge les voies que vous considérez comme les plus dangereuses.
Pour ce travail de recensement, vous aurez besoin de l'aide de nombreux élèves (en fonction de leur lieu de domicile). C'est très intéressant car cela permettra de créer une véritable mobilisation au sein de votre établissement. Pour y parvenir, affichez régulièrement vos cartes sous vitrine ou par le biais du réseau TV (n'oubliez pas les légendes) ou encore sur le site internet de l'établissement, en appelant chacun à apporter sa contribution. Pour ce faire, vous devez prévoir des permanences. Prévoyez un message de ce type :

Invitation à une réunion

Nous recensons les circuits possibles pour venir à l'établissement à vélo.
Nous avons besoin de vos précisions. Venez

en salle : _____

tous les : _____

de _____ h à _____ h

Faites une liste des élèves qui seront là, tel jour à telle heure.
Quand votre travail sera terminé, apportez-le à votre contact de la collectivité (prenez soin de faire des photocopies que vous garderez). Notez ce qu'il vous dira, ce qu'il pense en faire, à quel moment vous aurez un retour de sa part.

• Pour l'accueil des cyclistes dans l'établissement
Le groupe qui aura travaillé sur cette question pourra rencontrer à nouveau le chef d'établissement pour exposer le résultat de la réflexion collective (voir fiche d'aide n°16 p. 56).
Et n'oubliez pas, si vous ne voulez pas vous retrouver vite seuls, de communiquer régulièrement (voir p. 31).

FICHE D'AIDE N° 14

Qui fait quoi en faveur du vélo ?

Nom de la personne à contacter, fonction (et numéro de téléphone pour un éventuel rappel)

Points importants de ma conversation téléphonique (ou de mon entrevue). La collectivité a-t-elle déjà travaillé sur le sujet ? Peut-on vous apporter nos idées ?

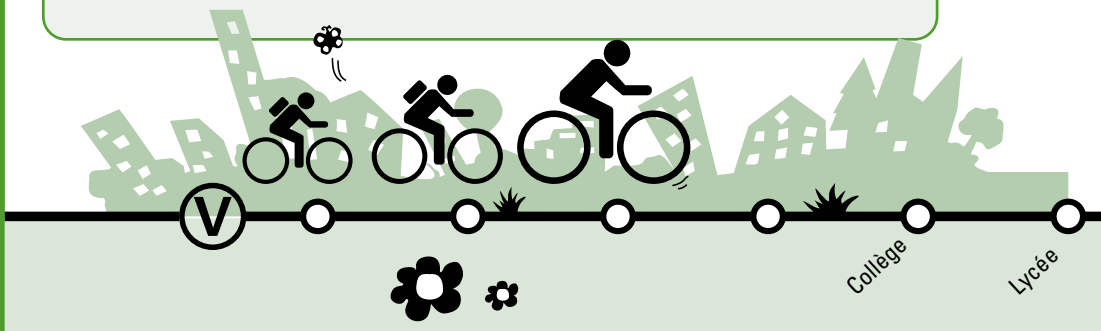

Créer un vélobus

Date	Rencontre avec
Invité expert (communiqué par l'Ademe)	
Ses coordonnées	
Mes notes	

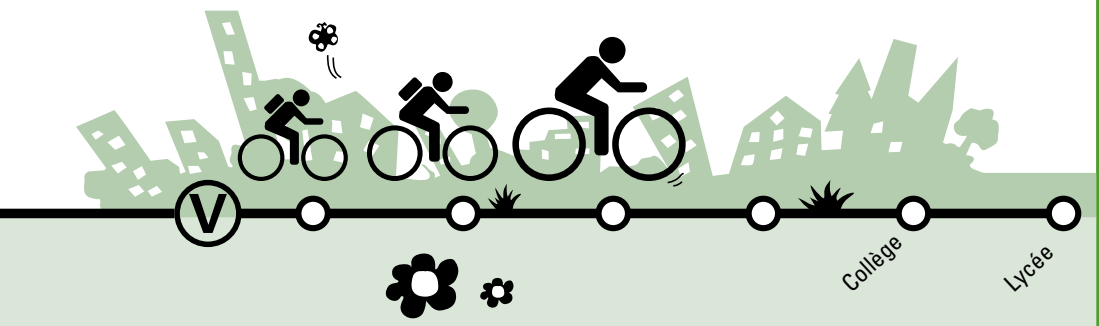

FICHE D'AIDE N° 16

Fiche de notes

Date

Rencontre avec

Mes notes

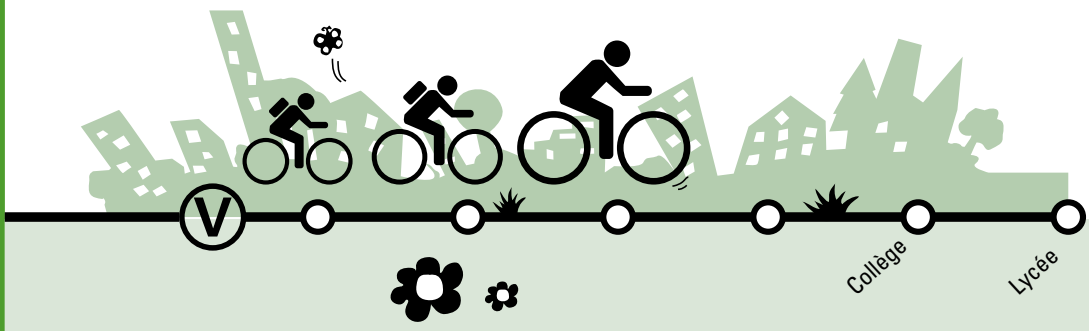

D'autres exemples d'actions pour lutter contre le changement climatique

• S'informer sur l'impact de nos gestes quotidiens sur l'émission de gaz à effet de serre, sur la qualité de l'air : organiser des conférences-débats avec des experts (Ademe, Points Info Énergie) ; inciter à avoir les bons gestes : fermer les portes, les lumières et les appareils électriques, installer des thermostats, des lampes basse consommation, des minuteries, des détecteurs de présence, etc. Pour convaincre, mesurer la consommation des appareils en veille, repérer les endroits qui font perdre beaucoup d'énergie à l'établissement.

• Favoriser les déplacements moins polluants : organiser des pédibus, des déplacements à vélo, le covoiturage au sein de l'établissement ; préférer acheter les produits qui ont le moins voyagé par camion (admettre qu'il n'y ait pas de tomates toute l'année…), etc.

• Privilégier les achats de proximité, les achats écoresponsables, limiter les déchets, etc.

• Calculer (et faire calculer) votre impact personnel sur l'émission de gaz à effet de serre : http://www.ademe.fr/climact/

Des actions dans les établissements

crdp.ac-bordeaux.fr/edd

⊙ ***Rubrique « EDD dans l'académie de Bordeaux » puis « Actions EDD » puis « Actions et projets pour les lycées », « Transports ». Un défi vélo interlycées.***

http://www.ac-caen.fr/environnement-educatif_109_education-au-developpement-durable.html

⊙ ***Rubrique « Exemples d'actions » puis « Énergie ». Des présentations d'actions concrètes dans les établissements.***

www.ac-grenoble.fr/edd

⊙ ***Rubrique « Établissements » puis « Exemples ». Des présentations d'actions concrètes dans les établissements.***

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Biodiversité signifie diversité des êtres vivants et des gènes qu'ils possèdent. Comme chaque être vivant ne peut pas vivre n'importe où, la préservation de la biodiversité nécessite le maintien de la diversité des habitats sur la planète Terre.

Quand on parle de « protéger la nature », la plupart du temps on pense aux rhinocéros, aux baleines, aux ours polaires… mais pour la nature, une grenouille a autant d'importance qu'un lion. Nous devons donc nous efforcer de penser que ce qui nous entoure, chez nous, en France, a de l'intérêt. La préservation de la biodiversité n'est pas que l'affaire des Africains avec leurs éléphants ou des Chinois avec leurs pandas. Dans notre jardin, dans les espaces verts des établissements, nous devons favoriser cette diversité animale et végétale.

2010 a été proclamée par l'Organisation des Nations unies (ONU), année mondiale de la biodiversité. Elle s'est achevée par la conférence internationale de Nagoya qui a reconnu une situation d'échec. En effet, depuis le sommet de la Terre de Rio en 1992, l'objectif était d'arrêter le déclin de la biodiversité avant 2010 !

Et vous, avez-vous fait quelque chose ou attendez-vous que d'autres fassent à votre place ?

Vous, éco-délégués, entraînez les autres élèves et les adultes de votre établissement à agir en faveur de la préservation de la biodiversité.

UN EXEMPLE D'ACTION : LUTTER CONTRE LA DISPARITION DES AMPHIBIENS

Les amphibiens regroupent tous les animaux qui ont une vie larvaire dans l'eau sous forme de têtards et une vie adulte sur terre. Ce sont les grenouilles, crapauds, tritons et salamandres.

Pourquoi s'intéresser aux grenouilles ?

C'est le groupe d'animaux qui, actuellement, est le plus menacé en France. Dans notre pays : 35 % des amphibiens sont strictement menacés, 25 % des poissons d'eau douce, 24 % des mammifères, 19 % des reptiles, 15 % des oiseaux...

Les causes sont multiples : disparition de bon nombre de trous d'eau due au développement de nos villes, de nos routes… (et c'est là où ils doivent se reproduire) ; pollutions de ces mares ; traitements du milieu terrestre par des pesticides qui tuent les adultes, etc.

Si leur habitat disparaît un peu partout, il est possible de compenser en leur créant une mare et lutter ainsi concrètement contre la raréfaction de ces espèces.

Les étapes du projet

Première étape : les personnes à contacter

Le chef d'établissement : avec lui, chercher si un endroit existe dans le collège ou le lycée pour creuser un trou d'eau (voir fiche d'aide n° 17 p. 61). S'il n'y en a pas, la commune peut-elle vous réserver un espace ? Un trou de 5 mètres par 5 mètres et d'une profondeur de 50 cm suffit. Cette mare peut même s'assécher pendant l'été.

Un expert : rencontrer un spécialiste pour qu'il donne des conseils sur l'emplacement le plus pertinent, sur les aspects techniques, etc. Téléphoner à des associations comme les centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE) ou à la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal) pour avoir les noms de ces spécialistes (voir fiche d'aide n° 18 p. 62).

Deuxième étape : mobiliser les bonnes volontés

Ne pas creuser qu'entre éco-délégués. Plus il y aura d'élèves à intervenir, plus ils se sentiront concernés par le respect de la mare et de ses futurs habitants. Comment procéder pour que les autres élèves et les adultes de l'établissement aient envie de s'investir dans le projet ?

Il faut être suffisamment informé pour répondre aux éventuelles questions, pour comprendre la portée de l'action. Dans le cas contraire, il faut recontacter l'expert en amphibiens.

Comment motiver les autres ? Il faut leur transmettre des explications, des données pour qu'ils comprennent l'intérêt de l'action et qu'il ne s'agit pas que d'un trou à grenouilles !

Troisième étape : creuser

Tous les volontaires creusent, assistés par le spécialiste des amphibiens.

Pendant le chantier, prendre des notes pour garder la trace des bonnes remarques des uns et des autres pour la suite (voir fiche d'aide n° 17 p. 61).

Quatrième étape : observer

Vous devez être patient, attendre, observer (voir fiche d'aide n° 17 p. 61). Les amphibiens adultes viennent pondre entre janvier et mai selon les espèces. Attention, ne pas prendre des amphibiens ailleurs pour les apporter dans la mare car il n'est pas sûr que ce trou d'eau leur convienne ; ils peuvent donc mourir ! D'autre part, tous les amphibiens sont des espèces protégées par la loi française : il est interdit de les transporter.

Cinquième étape : participer à la connaissance scientifique sur les amphibiens

Même à votre âge, à votre niveau, vous pouvez y contribuer. L'expert des amphibiens qui vous a accompagné(s) dans votre projet est en relation avec des scientifiques. Il recensera vos observations dans une base de données régionale qui sera ensuite envoyée et traitée au Muséum national d'histoire naturelle à Paris pour toute la France, et ces données seront regroupées au niveau européen puis… mondial. Eh oui, vous pouvez vraiment participer à la connaissance scientifique sur les amphibiens. Les transmettre à ceux qui prendront le relais les prochaines années (voir fiche d'aide n° 17 p. 61). N'oubliez pas, vous travaillez dans le cadre d'un développement… DURABLE.

Et n'oubliez pas, si vous ne voulez pas vous retrouver vite seuls de communiquer régulièrement (voir p. 31).

Bilan des étapes

■ À partir du plan du collège ou du lycée, l'(les) endroit(s) précis identifié(s) comme possible(s) pour creuser un trou

■■ Les idées pour la campagne de sensibilisation

■■■ Remarques pendant le chantier

■■■■ Des observations à propos de la mare à communiquer au spécialiste lors d'une prochaine rencontre

■■■■■ Les espèces trouvées dans la mare avec les dates d'observation

FICHE D'AIDE N° 18

Rencontre avec un spécialiste

Mes notes

Monsieur ou Madame

N° de téléphone

Nom de l'association (ou de l'administration) et coordonnées

Points importants de la conversation téléphonique ou (et) de la rencontre

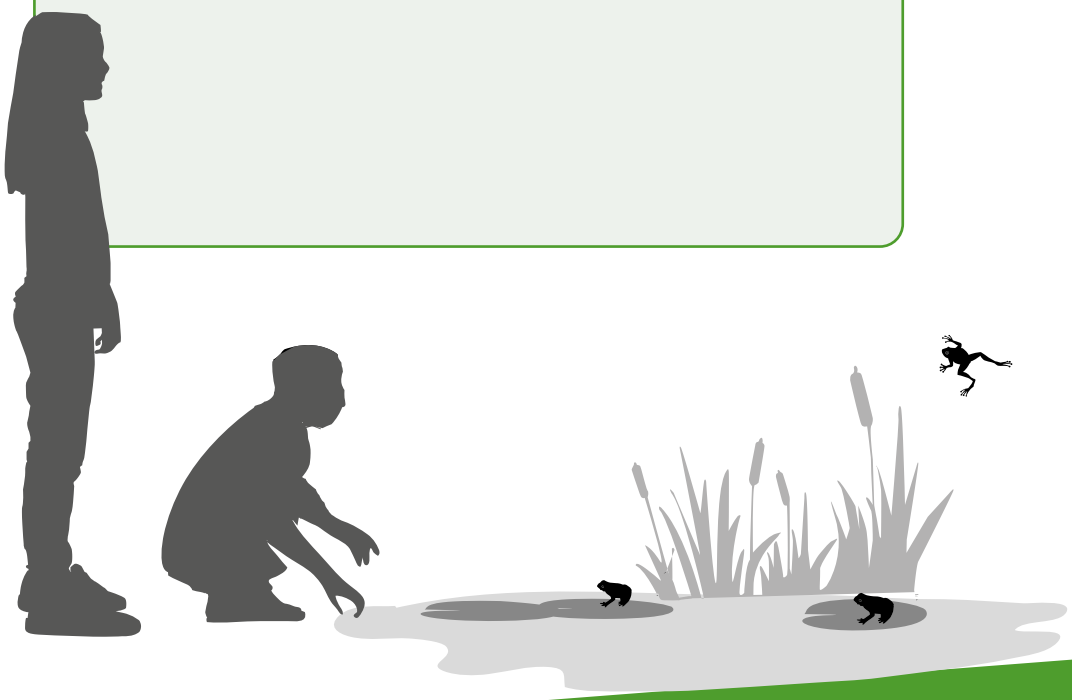

D'autres exemples d'actions pour favoriser la biodiversité

• Organiser des conférences, des expositions.

• Favoriser les sorties de terrains en lien avec les enseignements (pour se réapproprier la nature ordinaire) en travaillant avec les experts ; créer un club « nature » ; en partenariat avec des naturalistes, recenser la biodiversité dans l'établissement et dans la ville.

• Participer aux opérations de sciences participatives organisées par des associations (CPIE, LPO…), etc.

• Comprendre le rôle des milieux aquatiques dans la régulation des inondations, de l'épuration des pollutions, de réservoir de biodiversité, etc.

• Gestion différenciée des espaces verts : proscrire engrais et pesticides, préférer la fauche tardive, planter arbres ou arbustes (haies bocagères...), favoriser les espèces anciennes et locales ; création d'espaces verts, d'espaces refuges pour les animaux (mares, zone en friche, prairie fleurie pour les insectes pollinisateurs...), etc.

• Éviter les espèces invasives et/ou exotiques (qui prennent la place de nos espèces), les achats de sacs de tourbe (destruction de milieux) ; favoriser la diversité alimentaire, etc.

Des actions dans les établissements

http://www.ac-caen.fr/environnement-educatif_109_education-au-developpement-durable.html

⊙ *Rubrique « Exemples d'actions » puis « Biodiversité ». Des présentations d'actions concrètes dans les établissements.*

crdp.ac-bordeaux.fr/edd

⊙ *Rubrique « EDD dans l'académie de Bordeaux » puis « Actions EDD ». Des présentations d'actions concrètes dans les établissements.*

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS

Un des objectifs d'un développement durable, c'est aussi rendre plus équitable la vie entre humains sur Terre.
À la lecture de ces deux articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies (1948), vous comprendrez qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre cet objectif, ici, en France, et ailleurs dans le monde.

Article 25

1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires […]

Article 26

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.
2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux […]

www.un.org/fr/documents

⊙ ***Rubrique « Références » puis « Déclaration universelle des droits de l'homme ».***

UN EXEMPLE D'ACTION : INSTAURER DU DÉBAT AVEC DES JEUNES D'AUTRES RÉGIONS

En terme de développement durable, vous le savez, c'est l'addition des gestes de chacun d'entre nous qui nuit ou non à la planète et donc qui impacte la vie des autres. Pour comprendre ce principe, le réchauffement climatique est un bon exemple. Ce n'est pas parce que vos parents vont décider de ne plus prendre leur voiture que le problème va être réglé ! Il faut que des millions de personnes fassent la même chose, mais aussi réfléchissent à leur consommation excessive d'énergie.

C'est la raison pour laquelle le slogan du développement durable est « Penser globalement, agir localement ».
Le principe paraît simple, mais en réalité nous savons que pendant que certains font des efforts, d'autres font le contraire : il s'agit là d'un problème qui provient de la disparité dans l'éducation familiale mais surtout dans l'accès à la culture pour certains pays.
L'enjeu du partage des valeurs est considérable et la tâche exaltante, il nous faut devenir maintenant « citoyen du monde ».

Vous, éco-délégués, entraînez les autres élèves et adultes à comprendre et à dialoguer avec des jeunes d'autres pays pour qu'ensemble, nous nous sentions citoyens d'une même planète.

Les étapes du projet

Première étape : les personnes à contacter

Certaines associations travaillent depuis de nombreuses années sur le rapprochement des peuples. Alors, plutôt que de faire cavalier seul, ce qui est tout le contraire de l'objectif à atteindre, il vaut mieux chercher à renforcer leurs rangs. Dans un premier temps, il est donc indispensable de recenser ce qui existe autour de nous.
La commune de votre établissement est sans doute jumelée avec une ou plusieurs autres dans le monde, des associations agissent déjà.
Téléphoner à la mairie pour prendre rendez-vous avec le responsable de tel ou tel jumelage et (ou) de l'association pour savoir ce qu'ils font déjà et comment votre établissement pourrait s'insérer dans ces échanges (voir fiche d'aide n° 19 p. 67).

Deuxième étape : création d'un groupe de travail « Échanges »

Vous devez maintenant mobiliser le plus grand nombre, donner l'envie d'agir aux autres élèves.
Proposer une réunion d'information qui, si possible, se terminera par la création d'un groupe « échange avec … » (voir p. 23).

Troisième étape : passer à l'action

Lors de la réunion qui suit celle de la présentation du projet (2e étape), reprendre les propositions et remarques qui ont été faites. La personne du jumelage ou de l'association que vous avez rencontrée peut être là.
Il va falloir prendre des décisions et rappeler les points suivants.

• Les objectifs

Que voulons-nous faire ? Pourquoi ? Une fois que nous nous serons présentés aux jeunes d'une autre région, nous pourrons débattre sur : comment pouvons-nous lutter contre le gaspillage, la pollution de l'eau, acheter « éco-responsables » ?, etc. Ce qui serait intéressant, c'est de leur expliquer ce que vous faites et de leur demander ce qu'ils en pensent, ce qu'ils font.

• Les actions décidées

Sur quels sujets dialoguer avec nos correspondants ; communiquer aux autres élèves pour enrichir notre débat, pour recruter de nouvelles bonnes volontés ; passer un résumé de nos débats sur le réseau TV, aller en parler au conseil municipal, etc.

• Les moyens

Pour échanger, le mieux c'est toujours de se voir. Un simple branchement de messagerie instantanée le permet. On peut même envisager de se rendre visite. Dans ce cas, le jumelage est un excellent support. Il faut demander à votre contact, toutes les possibilités qui sont offertes pour un éventuel déplacement.

Quoi qu'il en soit, à la fin de la réunion, vous devez avoir décidé de mettre en œuvre une ou des actions (voir fiche d'aide n° 20 p. 68). N'oubliez pas de demander un ou plusieurs responsables pour chacune d'entre elles, sinon on ne saura pas qui doit faire quoi et au final rien ne sera fait. Attention, ce ou ces élèves ne doivent pas tout faire seuls, mais ce sont eux qui sont responsables de l'organisation : rappel des dates, des missions de chacun ; stimuler celui qui oublie de faire alors qu'il avait promis, etc.

Dans le cas d'un échange par messagerie instantanée (ou autre moyen technique) :
– prévoir une heure fixe tous les 15 jours : demander qu'on vous réserve la même salle de telle à telle heure ;
– prévoir de présenter quelque chose ! Pour ne pas se retrouver à n'avoir rien à dire ou à montrer, il faut prendre la précaution de désigner des élèves responsables par séance et une équipe de secours en cas de problème. Demander à vos correspondants de s'organiser de la même façon ;
– désigner un responsable de salle pour organiser la parole : pour être agréable, un seul élève doit parler à la fois, attendre que le correspondant ait fini de parler, etc. C'est le responsable de la salle qui distribuera la parole ;
– établir un planning (voir fiche d'aide n° 21 p. 69).
Si vos homologues n'ont pas les moyens techniques, on échangera par courrier mais en prenant soin de bien définir un planning des sujets à aborder.

Favoriser les échanges : qui fait quoi ?

Rencontre avec

Date Téléphone

Du comité de jumelage de

ou de l'association

Mes notes

Documents remis (éventuellement)

FICHE D'AIDE N° 20

Relevé de décisions de la réunion

Date de la réunion :

Actions envisagées	Nom du (des) responsable(s)	À faire pour le	Moyens à obtenir

Planning des échanges

Séance du

Responsable de salle	Équipe responsable du sujet à débattre	Sujet abordé	Équipe « de secours »	Sujet abordé

Séance du

Responsable de salle	Équipe responsable du sujet à débattre	Sujet abordé	Équipe « de secours »	Sujet abordé

Séance du

Responsable de salle	Équipe responsable du sujet à débattre	Sujet abordé	Équipe « de secours »	Sujet abordé

D'autres exemples d'actions pour améliorer l'épanouissement de tous

• Améliorer l'attente au self, repenser les lieux de détente…

• Organiser des conférences, des débats avec des experts de la santé ; informer et mettre en place des dispositifs sur les conduites à risque et l'addictologie (point écoute dans ou hors établissement…), développer les partenariats (avec les hôpitaux, les organismes spécialisés…) ; aménager les espaces pour limiter les nuisances sonores, etc.

• Veiller à ce que les équipements soient adaptés aux handicaps ; veiller à l'égalité fille-garçon et entre les différentes filières, en débattre en éducation civique, en ECJS, etc.

• Repenser l'animation des lieux de vie, des échanges : foyer, vie associative au sein de l'établissement, club… ouverts à l'ensemble de la communauté éducative ; former des médiateurs élèves à la violence ; créer des lieux d'écoute pour personnes en difficulté, etc.

• Organiser des débats avec différents experts ; créer une galerie d'art ; organiser des sorties théâtre, faire venir des artistes : créer des abonnements musée-école ; créer un club Europe : mettre en œuvre des échanges avec d'autres territoires (ex. : s'inscrire dans le réseau des écoles Planèt'ERE) ; renforcer les partenariats culturels qui existent dans son territoire, etc.

• Rendre plus agréable le cadre de vie : lutter contre les dégradations, participer à l'entretien régulier (peinture, décoration…), organiser des opérations nettoyage, faire des propositions sur les espaces de travail, de détente, sur les espaces verts, etc.

• Organiser un tutorat des plus grands vers les plus jeunes ; rencontrer et faire des projets avec des associations de réinsertion ; acheter des produits du commerce équitable, de petits producteurs locaux ; participer aux Noëls verts en faveur des plus défavorisés, contribuer aux restos du cœur ; faire des échanges avec les pays pauvres, etc.

Des actions dans les établissements

http://www.ac-caen.fr/environnement-educatif_109_education-au-developpement-durable.html

⊙ ***Rubrique « Exemples d'actions » puis « Solidarités ». Des présentations d'actions concrètes dans les établissements.***

crdp.ac-bordeaux.fr/edd

⊙ ***Rubrique « EDD dans l'académie de Bordeaux » puis « Actions EDD ». Des présentations d'actions concrètes dans les établissements.***

ÉCO DÉLÉGUÉ

Achevé d'imprimer en mars 2014
sur les presses de
Jouve – 1, rue du Docteur-Sauvé – 53100 Mayenne
Dépôt légal : mars 2014
Imprimé en France